



HAL
open science

Impact de l'éducation à la sexualité chez des adolescents du pays voironnais

Manon Dilas

► **To cite this version:**

Manon Dilas. Impact de l'éducation à la sexualité chez des adolescents du pays voironnais. Gynécologie et obstétrique. 2011. dumas-00629298

HAL Id: dumas-00629298

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00629298v1>

Submitted on 5 Oct 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE JOSEPH FOURNIER

U.F.R. DE MEDECINE DE GRENOBLE

ECOLE DE SAGES-FEMMES DE GRENOBLE

**IMPACT DE L'EDUCATION A LA SEXUALITE
CHEZ DES ADOLESCENTS DU PAYS VOIRONNAIS**

Mémoire soutenu le : Lundi 5 Septembre

Par : DILAS Manon

Née le : 19 Septembre 1987

En vue de l'obtention du Diplôme d'Etat de Sage-femme

Année 2011

UNIVERSITE JOSEPH FOURNIER

U.F.R. DE MEDECINE DE GRENOBLE

ECOLE DE SAGES-FEMMES DE GRENOBLE

**IMPACT DE L'EDUCATION A LA SEXUALITE
CHEZ DES ADOLESCENTS DU PAYS VOIRONNAIS**

Mémoire soutenu le : Lundi 5 Septembre

Par : DILAS Manon

Née le : 19 Septembre 1987

En vue de l'obtention du Diplôme d'Etat de Sage-femme

Année 2011

Remerciements

Je remercie les membres du Jury :

Mme le Docteur Véronique EQUY, PH en Gynécologie-Obstétrique au CHU de Grenoble, Présidente du Jury ;

Mme le Docteur Malika BENHAMIDA, Gynécologue-Obstétricien à la Clinique des Cèdres, Echirolles ;

Mme Chantal SEGUIN, Directrice de l'Ecole de Sages-Femmes de Grenoble ;

Mme Nadine PEZET-VASSORT, Sage-Femme enseignante à l'école de Grenoble ;

Mme Amandine SANCHEZ, Sage-Femme au CHU de Grenoble ;

Je remercie plus particulièrement :

Mme Eve PELLOTIER, Médecin directeur du centre de planification de Voiron, directeur de ce mémoire ;

Pour ses conseils, son aide précieuse, son soutien et ses encouragements.

L'équipe du centre de planification de Voiron : Mme Nadège BAZIN, Mme Sandy LALLEMENT, Mme Claire MARIJON et M. Benoit NORE ;

Pour leurs conseils, leur aide précieuse, leur soutien et leurs encouragements.

Mme Nadine PEZET-VASSORT, Sage-femme enseignante à l'école de Sages-femmes de Grenoble, guidant de ce mémoire ;

Pour ses conseils, son aide précieuse, son soutien et ses encouragements.

Mme Rachel LECOMTE, CPE au lycée La Martelière de Voiron ;

Pour son accueil, sa gentillesse et son aide précieuse.

Mme Stéphanie VULIN, infirmière au lycée Edouard Herriot de Voiron ;

Pour son accueil, sa gentillesse et son aide précieuse.

Tous les élèves de première des lycées Edouard Herriot et La Martelière à Voiron ;

Pour leur participation à mon étude.

Ma famille et mes amis ;

Pour leur soutien durant l'élaboration de ce mémoire de fin d'études.

TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS.....	1
INTRODUCTION.....	2
1. MATERIEL ET METHODES.....	5
1.1 Matériel.....	5
1.1.1 Type d'étude.....	5
1.1.2 Les critères d'inclusion.....	5
1.1.3 Les critères d'exclusion.....	5
1.2 Méthode.....	5
1.3 Critères de jugements.....	8
1.4 Analyse statistique.....	9
2. RESULTATS.....	10
2.1 Caractéristiques des élèves.....	10
2.2 Présence de séance d'éducation à la sexualité d'après ce que les élèves de première interrogés ont retenu	10
2.2.1 Nombre de séances.....	10
2.2.2 Sujets abordés.....	11
2.3 Satisfaction des élèves concernant les séances d'éducation à la sexualité.....	12
2.3.1 Réponses apportées aux attentes des élèves.....	12
2.3.2 Réponses aux préoccupations du moment des élèves, en fonction des classes.....	13
2.3.3 Apport de connaissances supplémentaires pour les élèves.....	13
2.3.4 Satisfaction par rapport au nombre de séances d'éducation à la sexualité pendant la scolarité du deuxième cycle (collège et lycée) par les élèves.....	14
2.4 Attentes des élèves pour les séances d'éducation à la sexualité.....	14
2.4.1 Sujets dont les élèves auraient aimé qu'ils soient abordés, en fonction des classes.....	14
2.4.2 Intervenants attendus par les élèves pour les séances.....	15
3. DISCUSSION.....	16
3.1 Limites de l'étude.....	16
3.1.1 Biais d'information.....	16
3.1.2 Biais de mémorisation.....	16
3.1.3 Biais de population.....	17

3.2 Parcours scolaire concernant l'éducation à la sexualité d'après ce que les élèves de première interrogés ont retenu.....	17
3.2.1 Nombre de séances.....	17
3.2.2 Sujets abordés.....	18
3.3 Satisfaction des élèves	19
3.3.1 Réponses apportées aux attentes des élèves.....	19
3.3.2 Réponses aux préoccupations du moment.....	19
3.3.3 Apports de connaissances supplémentaires.....	20
3.3.4 Satisfaction par rapport au nombre de séances pendant la scolarité.....	21
3.4 Attentes des élèves.....	21
3.4.1 Sujets dont les élèves auraient aimé qu'ils soient abordés.....	21
3.4.2 Intervenants attendus par les élèves pour les séances.....	22
CONCLUSION.....	24
BIBLIOGRAPHIE.....	26
ANNEXE I.....	28
ANNEXE II.....	30

ABREVIATIONS

C.P.E.F. : Centre de Planification et d'Education Familiale

I.G.A.S. : Inspection Générale des Affaires Sociales

I.V.G. : Interruption Volontaire de Grossesse

G.N.I.E.S. : Groupe National d'Information et d'Education Sexuelle

I.S.T. : Infection Sexuellement Transmissible

V.I.H. : Virus de l'Immunodéficience Humaine

I.U.M.S.P. : Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive

D.P.D. : Direction de la Programmation et du Développement

D.E.S.C.O. : Direction de l'Enseignement Scolaire

I.N.S.E.R.M. : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

S.I.D.A. : Syndrome de l'Immunodéficience Acquise

INTRODUCTION

Le stage en Centre de Planification et d'Education Familiale (C.P.E.F.) nous a permis de réaliser l'importance du volet prévention dans le métier de sage-femme, et l'intérêt de l'éducation à la sexualité.

L'éducation à la sexualité est une composante de la construction de la personne et de l'éducation du citoyen. Au collège et au lycée, elle vise à permettre aux élèves d'adopter des attitudes de responsabilité individuelle, familiale et sociale. (1)

En effet, depuis la loi n°2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception, l'éducation à la sexualité à l'école est devenue une obligation légale. Outre les cours de Science et Vie de la Terre, la loi prévoit qu' « une information et une éducation à la sexualité soient dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âges homogènes. Ces séances pourront associer les personnels contribuant à la mission de santé scolaire et des personnels des établissements ainsi que d'autres intervenants extérieurs. Des élèves formés par un organisme agréé par le ministère de la santé pourront également y être associés.» (2)

La mise en œuvre des trois séances annuelles dans les établissements d'enseignement a été précisée par une circulaire n°2003-027 en février 2003. (3) Alors que la circulaire précitée prévoyait d'établir un bilan annuel académique de la mise en œuvre de la loi de 2001 à partir d'une grille nationale transmise aux recteurs, il n'y a pas, d'après un rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (I.G.A.S.), en 2009, de bilan de l'application des dispositions de la loi de 2001 concernant l'éducation à la sexualité. (4)

En octobre 2008, un rapport a été rendu par la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, qui suite au constat d'un taux élevé d'Interruption Volontaire de Grossesse (I.V.G.) chez les mineurs, recommandait de généraliser l'éducation à la sexualité dans le cadre scolaire. (5)

Dans un autre rapport, l'I.G.A.S. montre que cette obligation légale d'éducation à la sexualité à l'école est très inégalement et partiellement appliquée. On peut l'expliquer par des difficultés matérielles : intégration dans le programme et la vie scolaire, disponibilité des salles et créneaux horaires, financement des actions, articulation entre l'équipe éducative et les intervenants extérieurs... Mais il existe aussi des problèmes de fond : le coût des interventions n'est pas intégré dans les prévisions budgétaires, et leur financement est tributaire de la mobilisation des diverses collectivités et institutions concernées par ces questions (éducation nationale, conseils généraux et régionaux, assurance maladie...) entre lesquelles les compétences ne sont pas clairement réparties. (6)

Selon les organisations du Groupe National d'Information et d'Education Sexuelle (G.N.I.E.S.), les obligations imposées par la loi sont loin d'être atteintes. (7)

Les objectifs des séances d'éducation à la sexualité sont multiples :

- action de prévention des risques auxquels peuvent-être confrontés les adolescents (Infection Sexuellement Transmissible (I.S.T.), grossesse précoce non désirée, violence sexuelle...)
- dialogue sur le choix du moyen de contraception
- discussion sur les relations fille-garçon
- développement d'une attitude de responsabilité individuelle et collective chez les adolescents
- analyse des messages médiatiques

Pour répondre à ces objectifs, au niveau de l'académie de Grenoble, un Guide d'intervention de l'éducation à la sexualité pour les collèges et les lycées, a été distribué aux chefs d'établissement, aux inspecteurs d'académie et aux directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, à la demande du recteur de l'académie de Grenoble. Ce guide constitue un cadre de référence pour aider les équipes à préparer ces séances d'éducation à la sexualité.

Dans ce guide sont abordés les thèmes et les techniques d'animation pouvant être utilisées sans qu'il y ait une marche à suivre clairement définie concernant la façon dont les séances seront présentées.

Le centre de planification de Voiron propose, chaque année, à tous les collèges et lycées du Pays Voironnais d'intervenir auprès des élèves, dans le cadre de l'éducation à la sexualité. (Annexe I) L'équipe du centre de planification de Voiron intervient ensuite à la demande des chefs d'établissement, à qui reviennent la planification des séances d'éducation à la sexualité dans l'horaire global des élèves : il leur est laissé une grande liberté et une grande souplesse pour la mise en place de ces séances. (5) Les demandes faites à l'équipe du centre de planification de Voiron pour des séances d'éducation à la sexualité, le sont essentiellement pour les classes de quatrième, troisième et seconde. Certains membres d'équipes pédagogiques ou de santé scolaire interviennent aussi auprès des élèves.

Nous nous sommes alors demandé ce qu'en retiennent les adolescents en fin du cycle d'enseignement secondaire, ainsi que leur vécu par rapport à ces séances d'éducation à la sexualité.

L'objectif principal de notre étude a été d'évaluer ce que des adolescents du Pays Voironnais avaient retenu de ce qui avait été mis en place, lors de leur scolarité, à propos de l'éducation à la sexualité.

Une de nos hypothèses était que ce qui est recommandé par la loi n'est pas mis en œuvre, et notamment l'obligation de trois séances annuelles d'éducation à la sexualité.

Pour évaluer les thèmes abordés ou non abordés nous nous sommes basés sur le Guide d'intervention de l'éducation à la sexualité de l'académie de Grenoble.

Nous avons deux objectifs secondaires :

- évaluer la *satisfaction* des élèves concernant l'éducation à la sexualité.
- évaluer les *attentes* que les élèves peuvent avoir de ces séances d'éducation à la sexualité. En effet, l'éducation à la sexualité doit particulièrement contribuer à permettre une meilleure prise en compte des réalités et des attentes des jeunes. (8)

Après avoir décrit le matériel utilisé et la méthode de notre étude, nous analyserons les résultats puis nous en discuterons.

1. MATERIEL ET METHODES

1.1 Matériel :

1.1.1 Type d'étude :

Il s'agissait d'une étude descriptive pluri centrique, de type prévalence, dans une population transversale.

Cette étude a été réalisée au sein du lycée général et technique Edouard-Herriot, et du lycée professionnel agricole La Martelière, à Voiron, auprès des élèves de première durant l'année scolaire 2010-2011.

1.1.2 Les critères d'inclusion :

Etaient éligibles les élèves en classe de première générale et professionnelle du lycée Edouard-Herriot, et les élèves en classe de première professionnelle du lycée La Martelière.

1.1.3 Les critères d'exclusion :

Etaient exclus les élèves refusant de participer à l'étude.

1.2 Méthode :

Les données ont été recueillies par le biais d'un questionnaire anonyme distribué auprès des élèves de première du lycée Edouard-Herriot et du lycée La Martelière de Voiron, après autorisation par les proviseurs des deux établissements. (Annexe II)

Pour le lycée général et technique Edouard-Herriot, 10 classes de premières étaient concernées :

- 2 filières Littéraires (1^{ère} L), 61 élèves
- 2 filières Economiques et Sociales (1^{ère} ES), 69 élèves
- 4 filières Scientifiques (1^{ère} S), 138 élèves
- 2 filières Sciences et Technologies de la Gestion (1^{ère} STG), 62 élèves

Soit un effectif de 330 élèves.

Pour le lycée professionnel agricole La Martelière, 3 classes étaient concernées :

- 1 filière Conseil Vente (1^{ère} CV), 31 élèves
- 1 filière Services en milieu rural (1^{ère} SMR), 28 élèves
- 1 filière Technique Vente Conseil Qualité en Produits Alimentaires (1^{ère} TVCQPA), 21 élèves

Soit un effectif de 80 élèves.

Avec l'accord des professeurs, nous avons distribué les questionnaires en mains propres, lors d'une intervention dans chaque classe, en prenant un créneau de 15 minutes de cours. Les questionnaires étaient remplis et récupérés durant ce temps. La distribution s'est faite sur deux journées pour les classes du lycée Edouard-Herriot, et sur une matinée pour le lycée La Martelière.

Au total, 410 questionnaires ont été recueillis, soit la totalité des élèves interrogés.

L'ensemble des données anonymes recueillies était ensuite colligé sur un support informatique, le logiciel « Statview ».

Différents types d'informations étaient recueillies à l'aide de ce questionnaire :

- Caractéristiques des élèves :
 - Age
 - Sexe
 - Collège fréquenté (ville et nom)

- Parcours scolaire concernant l'éducation à la sexualité d'après ce que les élèves de première interrogés ont retenu :
 - Présence ou non d'au moins une séance d'éducation à la sexualité durant le collège, durant le lycée.
 - Nombre de séance d'éducation à la sexualité en fonction des classes, de la classe de sixième à la classe de seconde.
 - Sujet(s) abordé(s) pendant la séance, en fonction des classes.

- Satisfaction des élèves concernant les séances d'éducation à la sexualité :
 - Réponses aux attentes des élèves par rapport à ces séances.
 - Réponses aux préoccupations du moment des élèves, en fonction des classes.
 - Apports de connaissances supplémentaires.
 - Nombre suffisants de séances d'éducation à la sexualité.

- Attentes concernant les séances d'éducation à la sexualité :
 - Concernant les sujets, en fonction des classes.
 - Concernant les intervenants, en fonction des classes.

Les questions induisaient des réponses fermées, ou semi-ouvertes.

Les sujets du Guide d'intervention de l'éducation à la sexualité ont été proposés :

- Puberté
- Relation fille-garçon
- Sexualité
- Violences sexuelles
- Contraception
- Grossesses non désirées
- I.V.G.
- I.S.T.
- Virus de l'Immunodéficience Humaine (V.I.H.)

Pour les intervenants nous avons proposé:

- Professionnel de l'établissement (professeur de la classe, professeur n'enseignant pas dans la classe, infirmier ou médecin scolaire)
- Professionnel extérieur à l'établissement (professeur, médecin, conseiller conjugal, étudiant en profession de santé, parent d'élève)

1.3 Critères de jugements :

Les critères de jugement principaux concernaient la présence de séances d'éducation à la sexualité au collège et au lycée, dont découlaient :

- le nombre de séances (de la sixième à la seconde)
- les sujets abordés
- les outils utilisés
- les intervenants ayant animé ces séances

Les critères de jugement secondaires concernaient la satisfaction des élèves ainsi que leurs attentes par rapport à ces séances d'éducation à la sexualité.

1.4 Analyse statistique :

Les variables qualitatives ont été décrites par effectif et proportion.

Les variables quantitatives ont été décrites par la moyenne et l'écart type ou par la médiane et l'espace interquartile.

L'analyse statistique a été réalisée à l'aide du logiciel Statview® pour Windows.

2. RESULTATS

2.1 Caractéristiques des élèves :

Parmi les 410 élèves, 251 (62,4%) étaient de sexe féminin. (Données non renseignées : n=8)

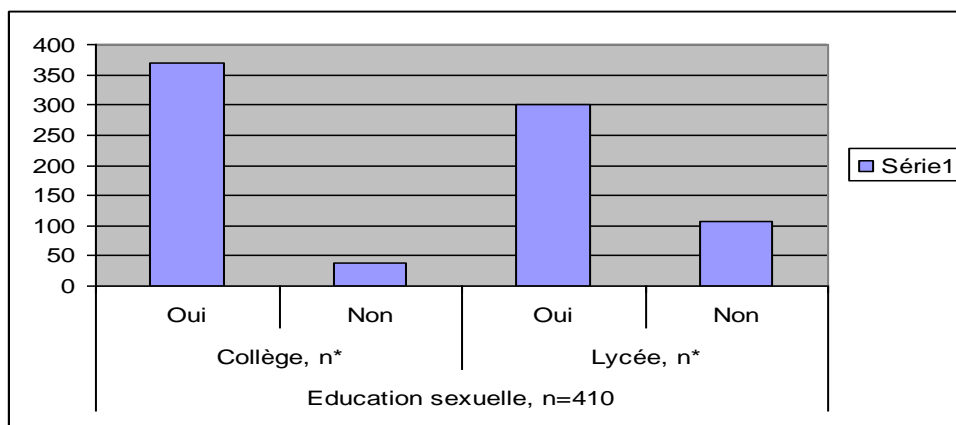
L'âge moyen était de 16,5 ans [14-21]. (Données non renseignées : n=15)

La totalité des élèves provenait du bassin Voironnais. (Données non renseignées : n=7) (Annexe III)

2.2 Présence de séance d'éducation à la sexualité d'après ce que les élèves de première interrogés ont retenu :

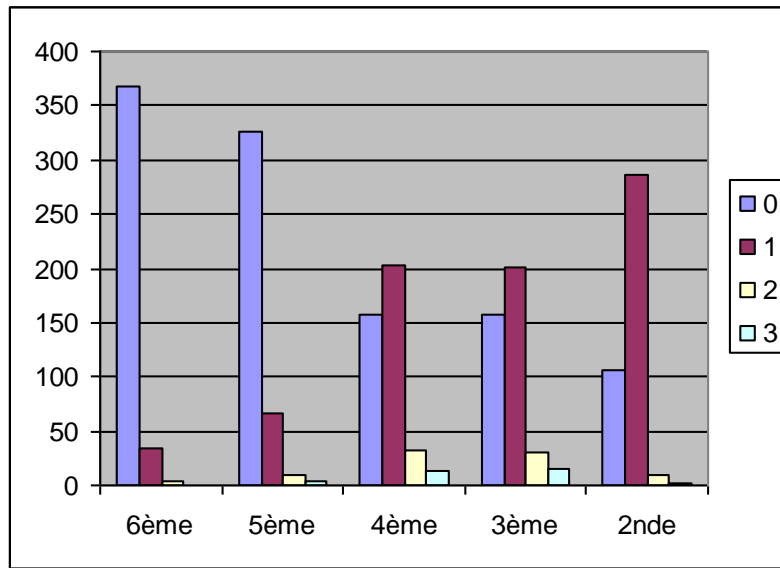
2.2.1 Nombre de séances

Histogramme I Séances d'éducation à la sexualité au collège et au lycée



(Données non renseignées : n=1)

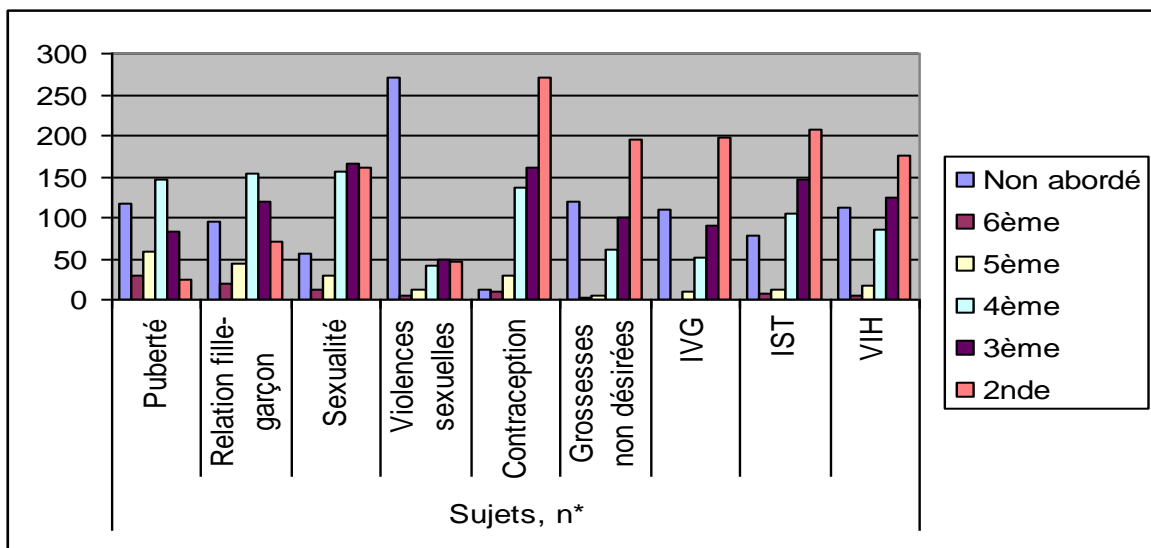
Histogramme II Nombre de séance (de 0 à 3) en fonction des classes (de la 6^{ème} à la 2^{nde}) sur les 410 élèves



(Données non renseignées : Sixième : n=5 ; Cinquième : n=5 ; Quatrième : n=5 ; Troisième : n=5 ; Seconde : n=6)

2.2.2 Sujets abordés

Histogramme III Sujets abordés pendant les séances en fonction des classes



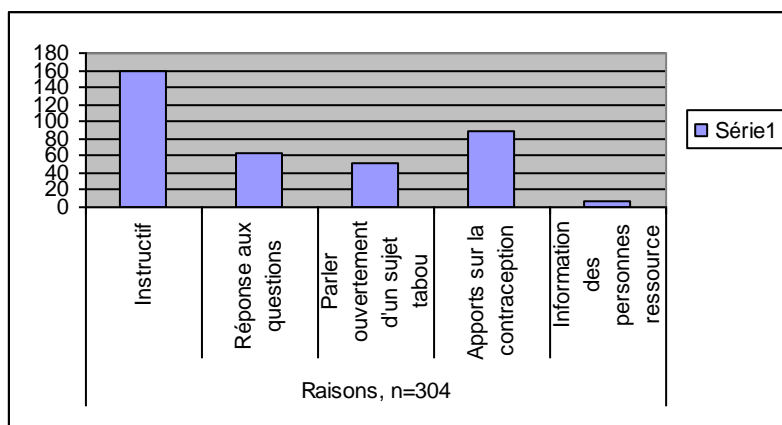
(Données non renseignées : Sujets : n=17)

2.3 Satisfaction des élèves concernant les séances d'éducation à la sexualité :

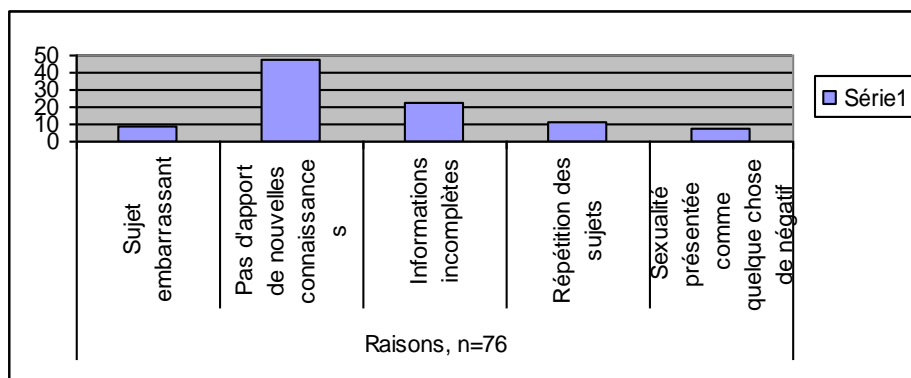
2.3.1 Réponses apportées aux attentes des élèves :

304 élèves (80%) ont estimé que les séances d'éducation à la sexualité avaient répondu à leurs attentes.

Histogramme VI Raisons données pour « réponse aux attentes »



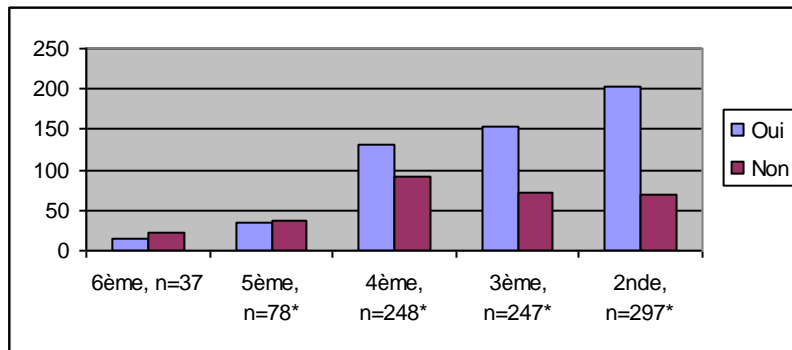
Histogramme VII Raisons données pour : « pas de réponse aux attentes »



(Données non renseignées : Réponse aux attentes : n=30)

2.3.2 Réponses aux préoccupations du moment des élèves, en fonction des classes :

Histogramme VIII Réponses aux préoccupations du moment des élèves, en fonction des classes

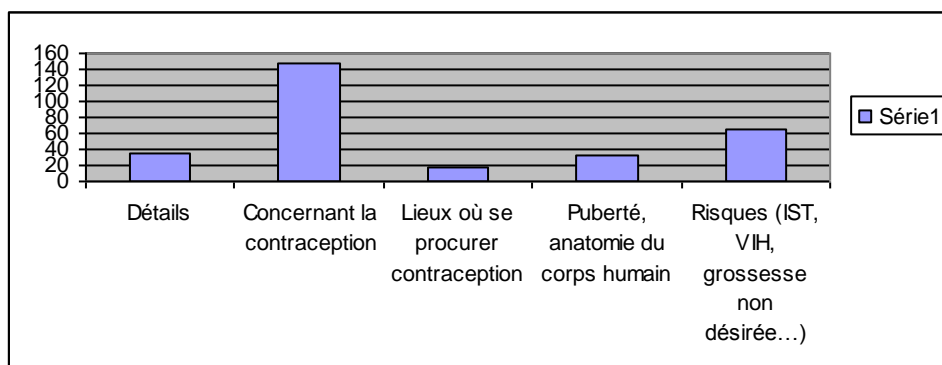


(*Données non renseignées : 5^{ème} : n=6 ; 4^{ème} : n=24 ; 3^{ème} : n=22 ; 2^{nde} : n=24)

2.3.3 Apport de connaissances supplémentaires pour les élèves :

269 élèves (70,2%) ont estimé avoir obtenu des connaissances supplémentaires après les séances d'éducation à la sexualité.

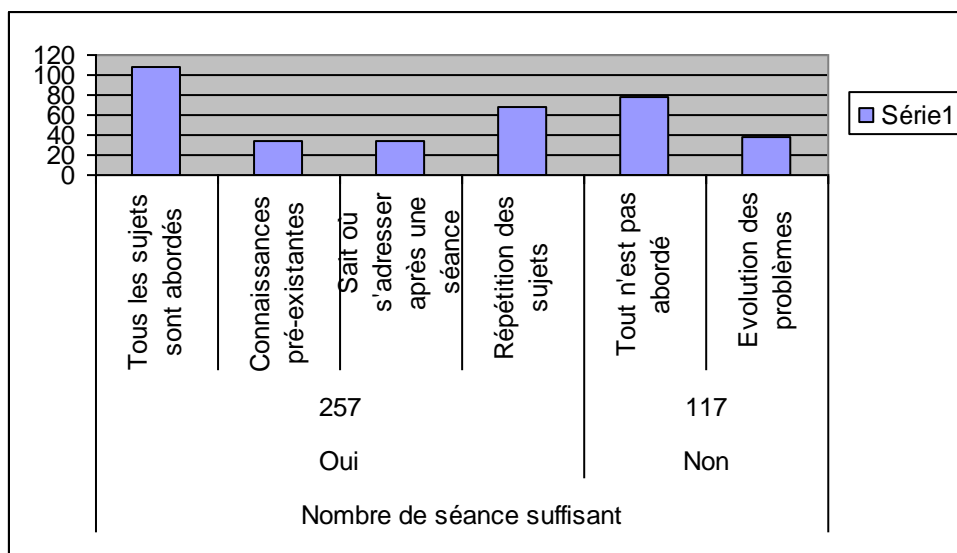
Histogramme IX Types de connaissances supplémentaires



(Données non renseignées : Connaissances supplémentaires : n=27)

2.3.4 Satisfaction par rapport au nombre de séances
d'éducation à la sexualité pendant la scolarité du deuxième cycle
(collège et lycée) par les élèves :

Histogramme XII Satisfaction du nombre de séances et raisons

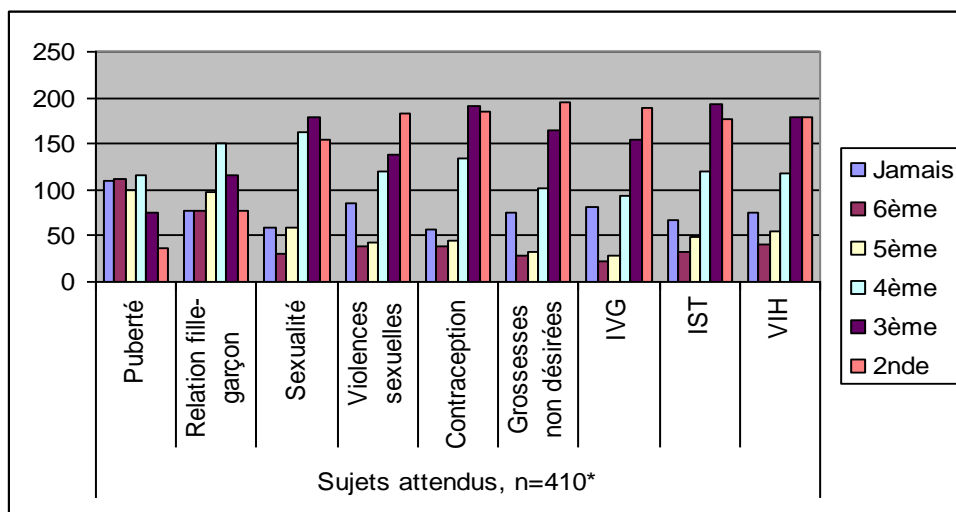


(Données non renseignées : n=36)

2.4 Attentes des élèves pour les séances d'éducation à la sexualité :

2.4.1 Sujets dont les élèves auraient aimé qu'ils soient abordés,
en fonction des classes :

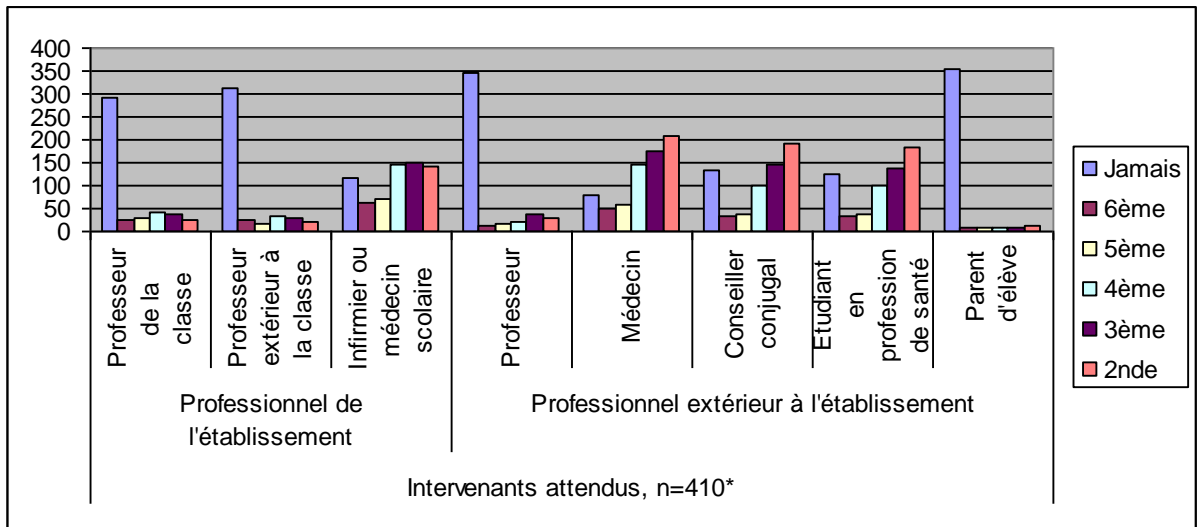
Histogramme XIV Attente des sujets à aborder en séance d'éducation à la sexualité



(*Données non renseignées : Sujet : n=7)

2.4.2 Intervenants avec lesquels les élèves auraient aimé échanger, en fonction des classes :

Histogramme XVI Attente des intervenants pour les séances d'éducation à la sexualité



(*Données non renseignées : Intervenants : n=25)

3. DISCUSSION

3.1 Limites de l'étude :

3.1.1 Biais d'information :

- Le questionnaire ayant été distribué sur deux semaines dans le lycée Edouard Herriot, on ne peut garantir qu'il n'y ait pas eu de communication entre les élèves à propos du questionnaire.
- Avant de répondre au questionnaire, il était précisé que le questionnaire devait être rempli individuellement. Malgré tout, quelques échanges ont eu lieu lors de ce temps.

3.1.2 Biais de mémorisation :

- Le questionnaire a fait appel aux souvenirs qu'avaient les élèves des séances d'éducation à la sexualité qu'ils ont pu avoir durant leur scolarité. Les réponses sont basées sur de la mémoire, et donc subjectives.

Nous avons remarqué par exemple que dans le deuxième histogramme (« Nombre de séances en fonction des classes »), pour 368 élèves (90,9%) en sixième, et pour 327 élèves (80,7%) en cinquième, il n'y a eu aucune séance d'éducation à la sexualité. Puis pour 248 élèves (61,2%) en quatrième, 247 élèves (61%) en troisième et 297 élèves (73,5%) en seconde, il y a eu au moins une séance d'éducation à la sexualité.

Nous pouvons donc nous poser la question de la réalité de ces réponses avec des écarts aussi importants : les élèves ont-ils répondu qu'ils n'avaient pas eu de séance en sixième et cinquième car ils ne se sentaient pas encore concernés à cet âge et qu'ils ne s'en souvenaient plus, ou n'ont-ils réellement pas eu de séance d'éducation à la sexualité dans ces classes là ?

Il aurait été intéressant de nous renseigner sur ce qui a réellement été proposé comme séances d'éducation à la sexualité pour l'année scolaire 2010-2011 dans les collèges et lycées du Pays Voironnais. Ainsi nous aurions pu comparer le nombre de séances réellement effectuées avec le nombre de séances retenu par les élèves.

Cependant nous savons que le CPEF de Voiron est plus souvent sollicité pour des séances en 4, 3 et 2^{nde}.

- Les élèves avaient un créneau de dix minutes pour répondre au questionnaire, ce qui leur laissait peu de temps pour la réflexion et la mémorisation.

Nous n'avons pas trouvé d'étude concernant l'évaluation du nombre d'interventions d'éducation à la sexualité en établissements secondaires. Parallèlement, nous constatons dans le rapport sur « La prévention des grossesses non désirées : information, éducation et communication » en 2009 qu'aucun bilan d'ensemble n'a été réalisé qui permette d'évaluer dans quelles mesures les dispositions légales sur l'éducation à la sexualité sont appliquées au niveau des établissements scolaires. (9)

3.1.3 Biais de population :

Le questionnaire a été distribué seulement dans deux lycées du Pays Voironnais. La population des élèves n'était donc pas totalement représentée.

Les élèves des deux lycées interrogés provenaient de quatorze collèges du Pays Voironnais sur dix-sept. Ils ne représentaient donc pas la totalité de la population des collèges du Pays Voironnais.

3.2 Parcours scolaire concernant l'éducation à la sexualité d'après les élèves de première interrogés :

3.2.1 Nombre de séances :

Parmi les 409 élèves, 370 (90,5%) au collège et 301 (73,6%) au lycée se souviennent avoir eu au moins une séance d'éducation à la sexualité.

Le souvenir d'au moins une séance d'éducation à la sexualité augmentait à partir de la quatrième, ce que la réalité des demandes auprès du CPEF corrobore.

A noter : 40% des élèves pour les classes de quatrième et troisième, et 26% pour la classe de seconde estimaient n'avoir eu aucune séance d'éducation à la sexualité.

Souvenir de trois séances d'éducation à la sexualité par les élèves de première interrogés: aucun élève en classe de sixième ne se souvient en avoir eu, trois en classe de cinquième, treize en classe de quatrième, quinze en classe de troisième et deux en classe de seconde.

Notre hypothèse, qui était que des séances d'éducation à la sexualité sont mises en place, mais que le nombre recommandé par la loi n'est pas appliqué (c'est-à-dire trois séances par année scolaire), semble donc confirmée.

3.2.2 Sujets abordés :

- D'après les élèves de première interrogés, le sujet le plus souvent abordé fut la contraception. Seuls 3% des élèves estimaient ne jamais l'avoir abordé.

- Nous avons remarqué une évolution des sujets en fonction des classes (et donc des âges):

- Sujets « puberté » et « relation fille-garçon » traités principalement au collège (beaucoup en classe de quatrième)
- Sujet « sexualité » traité au collège et lycée
- Sujet « contraception » et « risques de la sexualité » (grossesse précoce non désirée, IVG, IST, VIH) traités principalement en seconde

Dans une étude faite à Lausanne (Suisse) par l'Institut de Médecine Sociale et Préventive (IUMSP), sur l'évaluation des prestations du service d'éducation sexuelle par l'organisme Profa en milieu scolaire : les élèves ayant participé à l'étude, à propos de l'éducation sexuelle dont ils ont bénéficié durant leur scolarité, relèvent également une évolution dans le contenu des cours : la différence des sexes est abordée en cinquième, puis en troisième ou seconde sont abordés les notions de prévention (IST et grossesses non désirées). La contraception est essentiellement abordée en seconde.

- Le sujet « violences sexuelles » est peu traité (pour 68,7% des élèves, ce sujet n'a jamais été évoqué).

Dans une étude de 2001 réalisée par la Direction de la Programmation et du Développement (DPD), à la demande de la Direction de l'Enseignement Scolaire (DESCO), et ayant pour but d'observer la mise en œuvre effective de l'éducation à la sexualité au collège (sur 600 collèves), le sujet « violences sexuelles » est également peu abordé. (10)

3.3 Satisfaction des élèves :

3.3.1 Réponses apportées aux attentes des élèves :

La majorité des élèves (304, soit 80%) ont estimé que les séances d'éducation à la sexualité répondaient à leurs attentes.

Ces élèves relevaient l'aspect instructif des séances, mais également l'apport d'informations sur la contraception comme raisons principales à la satisfaction de leurs attentes. On peut établir un lien avec le fait que les élèves estimaient que c'était un des sujets le plus fréquemment abordé, et qu'il pouvait leur être utile immédiatement.

Le fait que les élèves puissent aborder un sujet tabou, et qu'ils puissent obtenir les réponses à leurs diverses questions font partie des raisons de la satisfaction de leurs attentes.

Pour les élèves auxquels les séances d'éducation à la sexualité ne répondaient pas à leurs attentes, le déficit en connaissances nouvelles était principalement évoqué. Il aurait été intéressant pour cette évaluation de connaître le niveau socio-économique familial, de savoir si ces sujets étaient abordés facilement en famille, ainsi que les sources d'informations utilisées.

9% de ces élèves reprochaient à ce type de séance le fait que la sexualité ne soit abordée que du côté négatif, c'est-à-dire par l'angle des risques liés à la sexualité. Ceci est un aspect qui ressort particulièrement dans le livre « Eduquer à la sexualité » de Patrick PELEGE et Chantal PICOD. Selon les auteurs, l'éducation à la sexualité, contrairement aux idées reçues, ne doit pas être présentée seulement du côté de la biologie et de la prévention. Cet ouvrage insiste sur l'importance des dimensions psychologiques, affectives, sociales et culturelles qu'implique la construction de l'être sexué.

3.3.2 Réponses aux préoccupations du moment :

Une majorité des élèves, à partir de la classe de quatrième ont estimé que ces séances répondaient à leurs préoccupations du moment. En comparant les sujets qui ont été

abordés pendant ces séances, aux sujets qu'ils auraient aimé aborder, nous pouvons voir que chaque sujet était attendu par les élèves. Aucun sujet n'a été abordé alors qu'il n'était pas attendu par les élèves.

Pour les classes de sixième et cinquième, les avis étaient partagés. Ce résultat est plus difficilement discutable car pour 90% en classe de sixième, et pour 80% en classe de cinquième, les élèves n'ont eu aucune séance d'éducation à la sexualité.

3.3.3 Apports de connaissances supplémentaires :

269 élèves (70,2%) ont estimé avoir obtenu des connaissances supplémentaires après les séances d'éducation à la sexualité.

Les nouvelles connaissances, selon les élèves ont surtout concerné la contraception, sujet qui est souvent abordé pendant ces séances.

Les risques autour de la sexualité faisaient également partie des connaissances supplémentaires pour 24,5% des élèves.

Dans la littérature, on retrouve que l'éducation à la sexualité permet une augmentation des connaissances liées à la sexualité (reproduction, grossesse, IST, méthodes de protection, etc.) (11) (12) (13) mais les liens entre ces connaissances et les comportements sont peu explorés.

En effet, pour ce qui est de la contraception : en 2005, 80% des jeunes filles âgées de 15 à 19 ans sexuellement actives se déclaraient sous contraceptif oral. (14) Pourtant, le taux d'IVG des jeunes adolescentes ne cesse de croître, révélant ainsi les échecs de leur contraception. (15)

Le problème d'observance est fréquent chez les jeunes filles utilisant une contraception orale. L'équipe du CPEF de Voiron y est souvent confronté, et les raisons données sont la difficulté de prendre un comprimé par jour, mais également des raisons aberrantes telles que « absence de rapport sexuel, donc inutilité de prendre les comprimés ces jours-là ».

Et pourtant, la contraception orale est la contraception prescrite en première intention chez les jeunes filles. En 2005, les jeunes filles âgées de 15 à 19 ans obtenaient une prescription de pilule dans 78,10% des cas et une prescription pour la pose d'un implant, d'un timbre contraceptif ou d'un anneau vaginal dans seulement 0,80% des cas, alors que ces autres moyens de contraception semblent mieux adaptés à ces jeunes filles, n'ayant pas, ou moins le souci de l'observance.

3.3.4 Satisfaction par rapport au nombre de séances pendant la scolarité :

70% des élèves ont été satisfaits du nombre de séances d'éducation à la sexualité qu'ils ont pu avoir pendant leur scolarité :

40% ont estimé avoir pu aborder tous les sujets, 20% ont reproché une répétition des sujets, 13% ont estimé avoir déjà les connaissances sur le sujet et 14% ont dit savoir où s'adresser et où se renseigner après une séance s'ils avaient des questions ou un problème. Il aurait été intéressant d'interroger les élèves sur leurs connaissances de la sexualité ainsi que sur les lieux d'information, nous aurions ainsi pu voir si les élèves estimant avoir les connaissances étaient réellement informés.

Parmi les 30% qui ont estimé avoir eu un nombre insuffisant de séance pendant leur scolarité, 67% ont trouvé que les sujets n'étaient pas tous abordés, et 32% ont fait remarquer que les questions et les problèmes évoluent en fonction de l'âge. Ce résultat est retrouvé dans la partie « Attente des sujets par les élèves interrogés », qui souhaiteraient une évolution des sujets en fonction des classes, et qui auraient aimé aborder le sujet « violences sexuelles », non abordé pour la plupart.

Notons que nous n'avons pas comparé le nombre de séances qu'ont eu les élèves interrogés pendant leur scolarité par rapport à la satisfaction du nombre de séances. Les élèves satisfaits ont-ils eu plus de séances pendant leur scolarité que les élèves réclamant plus de séances ?

3.4 Attente des élèves :

3.4.1 Sujets dont les élèves auraient aimé qu'ils soient abordés :

Nous retrouvons l'idée d'une évolution des sujets en fonction des classes.

Les élèves interrogés pensent que le sujet « puberté » devrait être abordé principalement en classes de sixième, cinquième et quatrième. Les « relations fille-garçon » principalement en classes de quatrième et troisième, la « Sexualité », les

« Violences sexuelles », la « Contraception » principalement en classes de quatrième, troisième et seconde et les sujets en rapport avec les risques liés à la sexualité principalement en classes de troisième et seconde.

On remarque que le sujet « Violence sexuelle », qui n'était pas abordé pour 70% des élèves est pourtant un sujet autant attendu que les autres. Les programmes scolaires de prévention des abus sexuels peuvent améliorer les connaissances (identification de l'abus sexuel, notion de prévention de tels abus) ainsi que les comportements de protection des enfants (dire non, fuir, demander conseil à un adulte de confiance, etc.). (16)

3.4.2 Intervenants attendus par les élèves pour les séances :

Concernant les intervenants de l'établissement, les élèves privilégient des interventions faites par un médecin ou un infirmier scolaire, et non par des professeurs de l'établissement. Cela témoigne pour nous, d'une confiance envers les soignants par les élèves : notion de confidentialité et de secret professionnel, ainsi qu'un besoin d'individualité et d'intimité nécessaire, voir indispensable, et une distance plus grande par rapport aux enseignants, administratifs et / ou surveillants.

Dans l'étude réalisée à Lausanne sur l'évaluation des prestations du service d'éducation sexuelle par l'organisme Profa en milieu scolaire, les élèves interrogés étaient également opposés au fait qu'un professeur de l'établissement intervienne pour les séances d'éducation à la sexualité.

Mme Nathalie BAJOS, directrice de recherche et responsable de l'équipe « Genre, Santé Sexuelle et Reproductive » à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (I.N.S.E.R.M.), note également que pour parler aux jeunes de sexualité et de contraception, les professeurs ne sont pas les mieux armés, en raison de la distance qu'ils doivent maintenir avec les élèves. (5)

Concernant les intervenants extérieurs à l'établissement, les professeurs et parents d'élèves ne sont pas attendus. Les élèves privilégient des interventions faites par un médecin, un conseiller conjugal ou un étudiant en profession de santé.

Cette réponse rejoint les conclusions du rapport d'information fait au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes sur la contraception des mineurs, qui nous dit que la coopération avec des

structures du secteur de la santé pour les séances d'éducation à la sexualité constitue un apport qualitatif indéniable. (5)

CONCLUSION

D'après les élèves de première interrogés, il semble que le nombre de séances d'éducation à la sexualité recommandé par la loi n'est pas respecté, cependant, la grande majorité des élèves ont bénéficié d'au moins une séance d'éducation à la sexualité pendant leur scolarité. Une grande majorité d'entre eux sont satisfaits des (de la) séance(s) d'éducation à la sexualité qu'ils ont eu durant leur scolarité.

Les objectifs de l'éducation à la sexualité sont l'acquisition de connaissances biologiques et physiologiques, la réflexion et la capacité critique autour de la sexualité, et l'adoption d'une attitude responsable. L'atteinte de ces objectifs chez des adolescents ayant eu un nombre de séances d'éducation à la sexualité plus restreint que ce que recommande la loi pourrait être évalué dans une autre étude.

Cette question est légitime face à une augmentation continue du nombre d'IVG chez les mineurs. Face à cette augmentation, la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes recommande de généraliser l'éducation à la sexualité dans le cadre scolaire. M. Luc CHATEL, ministre de l'éducation nationale, entend mettre en place diverses mesures pour la rentrée scolaire 2011 (5):

- l'obligation aux chefs d'établissement d'inscrire au début de chaque année scolaire la question de l'éducation à la sexualité et à la santé dans le projet d'éducation ;
- l'organisation d'une mise en réseau des différents acteurs pouvant intervenir dans cette éducation (infirmière scolaire, formateurs, centres de planification et d'éducation familiale, centre de prévention du Syndrome d'Immunodéficience Acquise (S.I.D.A.)...

Cela permettrait à tous les élèves de bénéficier de séances d'éducation à la sexualité, et de respecter l'évolution des sujets en fonction des classes, afin que tous les sujets concernant l'éducation à la sexualité puissent être traités.

Les sages-femmes peuvent participer à une politique de planification et d'éducation familiale en matière de grossesse, de contraception et de lutte contre les IST,

notamment l'infection par le VIH. Les étudiants sages-femmes sont également concernés, d'autant, que parmi les intervenants souhaités par les élèves interrogés, les étudiants en profession de santé étaient cités. Ainsi le chef de pôle de gynécologie-obstétrique du CHU de Strasbourg, M. Israël NISAND, effectue lui-même chaque semaine une intervention en milieu scolaire, et oblige tous ses internes à en faire de même. On pourrait proposer aux étudiants sages-femmes d'intervenir auprès des élèves de collèges et de lycées et ainsi augmenter le nombre d'intervenants potentiels. (9)

Afin de les aider à proposer des interventions constructives, non moralisatrices et pas uniquement médico-physiologiques, des stages en centre de planification familiale et en centre d'orthogénie pourraient être intégrés aux études de sage-femme. On pourrait également augmenter le nombre de cours sur la contraception, leurs contre-indications, les freins à leur utilisation et sur les complications médico-psychologiques d'une IVG.

Ceci est d'autant plus d'actualité qu'une compétence générale en matière de prescription de la contraception a été instaurée pour les sages-femmes par la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires » (H.P.S.T.) du 21 Juillet 2009. Cette proposition avait été approuvée par la Délégation aux droits de la femme et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes lors de l'assemblée nationale du 17 Mai 2011. (5)

BIBLIOGRAPHIE

1. Education à la sexualité. Orientations nationales et objectifs, www.eduscol.education.fr
2. Loi du 4 Juillet 2001 relative à l'I.V.G. et à la contraception. Article L.312-16 du Code de l'Education
3. L'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées, Circulaire n°2003-027 du 17 Février 2003
4. Rapport n° RM 2009-112 P, I.G.A.S.
5. POLETTI B., Députée, Rapport d'information fait au nom de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes sur la contraception, Rapport n°3444, Assemblée Nationale du 15 Mai 2011.
6. Rapport n° RM 2009-118 A, I.G.A.S.
7. Actions locales GNIES.pdf
8. Education à la sexualité et mixité, www.eduscol.education.fr
9. AUBIN C., JOURDAIN MENNINGER D., CHAMBAUD L., Rapport RM 2009-118A, La prévention des grossesses non désirées : information, éducation et communication, I.G.A.S.
10. DO C.-L., ALLUIN F., L'éducation à la santé et à la sexualité à l'école et au collège, www.education.gouv.fr
11. KIRBY D., COYLE K. School-based programs to reduce sexual risk-taking behaviour. Children and Youth Services Review 1997; 19(5-6):415-36

12. SONG EY., PRUITT B.E., McNAMARA J., COLEWELL B. A Meta-Analysis Examining Effects of School Sexuality Education Programs on Adolescents' Sexual Knowledge, 1960-1997.

13. Journal of School Health 2000 ;70(10) :413-6

14. BECK F., GUILBERT P., GAUTIER A., Baromètre santé 2005, Attitudes et comportements de santé, INPES

(15) BAJOS N., directrice de recherche et responsable de l'équipe « Genre, Santé Sexuelle et Reproductive » à l'INSERM, rapport

(16) ZWI K.J., WOOLFENDEN D.M., O'BRIEN T.A., TAIT P., WILLIAMS K.W., School-based education programmes for the prevention of child sexual abuse. Cochrane Database of Systematic Reviews 2007 ;(3) :1-30.

ANNEXE I

Lettre de mise à disposition du CPEF de Voiron envoyée aux établissements du Pays
Voironnais



Centre de Planification et d'Education Familiales
6 avenue des Frères Tardy
38 500 Voiron
Tél : 04 76 05 72 56

Voiron, le 17 septembre 2010

Objet : mise en place d'animations de prévention
Dans le cadre de l'éducation à la sexualité

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses missions « d'éducation à la sexualité », l'équipe du centre de planification de Voiron vous propose d'animer des actions de prévention sur les relations Filles-Garçons auprès des élèves.

Cette année, pour les animations, nous souhaitons accueillir les élèves dans nos locaux. Ceci permettra aux jeunes de repérer le centre de planification (trajet,

salle d'examen gynécologie, salle de documentation, rencontre avec l'équipe...) et ainsi de pouvoir faire plus facilement la démarche en cas de besoin.

Ces interventions ont pour objectif :

- √ D'informer les jeunes sur les droits et les choix qui s'offrent à eux en leurs permettant d'identifier les lieux ressources dont ils pourraient avoir besoin ;
- √ De leur offrir un moment d'échange entre eux pouvant leur permettre une réflexion collective afin de pouvoir bousculer les représentations et les comportements vers des attitudes responsables et autonomes dans leur relation à l'autre.

Un protocole est annexé pour vous apporter quelques éléments sur nos interventions. Afin de mener une prévention cohérente sur le Bassin Voironnais, le groupe de la commission Filles-Garçons vous propose des temps de réflexion communs à raison de quatre rencontres sur l'année scolaire.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations et le plus rapidement possible pour la mise en place des actions 2010/2011.

Pour l'équipe du CPEF
Nadège BAZIN
Sandy LALLEMENT

ANNEXE II

QUESTIONNAIRE

Mémoire Manon Dilas

Etudiante sage-femme

Bonjour,

Je suis étudiante sage-femme en dernière année d'études à l'école de Grenoble.
Dans le cadre de cette formation, je dois réaliser un mémoire de fin d'étude.
Le sujet de ce dernier aborde la problématique de l'éducation à la sexualité à l'école.

C'est dans ce but que je vous sollicite pour répondre au questionnaire ci-joint.

Bien entendu ces derniers resteront totalement anonymes et ne seront utilisés que par moi-même et uniquement au service de ce travail de fin d'étude.

Le temps estimé pour répondre à l'ensemble de ce questionnaire est de 10 minutes.

Je vous remercie par avance de bien vouloir y participer et m'aider ainsi dans ma recherche.

GENERALITES

1. Vous êtes (entourez la bonne réponse) : homme / femme
2. Age : ans

PARCOURS SCOLAIRE

3. Nom(s) et ville(s) de votre
-Collège :
-Lycée :
4. Avez-vous eu une ou plusieurs séances d'éducation à la sexualité durant votre scolarité ? (entourez la bonne réponse)
-Collège : Oui / Non
-Lycée : Oui : Non

(Si vous n'avez eu aucune séance d'éducation à la sexualité, vous pouvez passer à la question 11)

5. Combien de fois ? (entourez la bonne réponse pour chaque classe)

CLASSES	NOMBRE DE SEANCES
6^{ème}	1 / 2 / 3
5^{ème}	1 / 2 / 3
4^{ème}	1 / 2 / 3
3^{ème}	1 / 2 / 3
2^{nde}	1 / 2 / 3

6. Quel(s) était le(s) sujet(s) ? (entourez la(les) bonne(s) réponse(s) pour chaque sujet)

SUJETS	CLASSES
Puberté	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
Relation fille-garçon	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
Sexualité	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
Violences sexuelles	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
Contraception	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
Grossesses non désirées	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
Interruption volontaire de grossesse	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
Infections sexuellement transmissibles	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
VIH	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
Autres (précisez)	6 ^{ème} : 5 ^{ème} : 4 ^{ème} : 3 ^{ème} : 2 ^{nde} :
Ne sais pas	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}

SATISFACTION

7. Ces séances d'éducation ont-elles répondu à vos attentes ? (entourez la bonne réponse)

Oui / Non

-Si oui, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

-Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

8. Les sujets proposés répondaient-ils à vos préoccupations du moment ? (entourez la bonne réponse en fonction des classes)

CLASSES	NOMBRE DE SEANCES
6 ^{ème}	Oui / Non
5 ^{ème}	Oui / Non
4 ^{ème}	Oui / Non
3 ^{ème}	Oui / Non
2 ^{nde}	Oui / Non

9. Pensez-vous que ces séances d'éducation à la sexualité vous aient apporté des connaissances supplémentaires ? (entourez la bonne réponse)

Oui / Non

Si oui, pouvez-vous préciser ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

10. Pensez-vous avoir eu assez de séances d'éducation à la sexualité durant votre scolarité ? (entourez la bonne réponse)

Oui / Non

-Si oui, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

-Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

VOS ATTENTES POUR LES SEANCES D'EDUCATION A LA SEXUALITE

11. Quels sont les sujets que vous aimeriez aborder ? (entourez la(les) bonne(s) réponse(s) pour chaque sujet en fonction des classes)

SUJETS	CLASSES
Puberté	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
Relation fille-garçon	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
Sexualité	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
Violences sexuelles	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
Contraception	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
Grossesses non désirées	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
Interruption volontaire de grossesse	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
Infections sexuellement transmissibles	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
VIH	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
Autres (précisez)	6 ^{ème} : 5 ^{ème} : 4 ^{ème} : 3 ^{ème} : 2 ^{nde} :
Ne sais pas	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}

12. Quel(s) intervenant(s) aimeriez-vous pour ce type d'intervention ? (entourez la(les) bonne(s) réponse(s) pour chaque intervenant en fonction des classes)

INTERVENANTS	CLASSES
<u>Professionnel de votre établissement</u>	
-Professeur de votre classe	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
-Professeur n'exerçant pas dans votre classe	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
-Infirmier scolaire	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
<u>Professionnel extérieur à votre établissement</u>	
-Professeur	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
-Médecin	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
-Conseiller conjugal	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
-Etudiant en profession de santé	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
-Parent d'élève	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
Autre (précisez)	6 ^{ème} : 5 ^{ème} : 4 ^{ème} : 3 ^{ème} : 2 ^{nde} :
Ne sais pas	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{nde}

Merci d'avoir répondu à mon questionnaire.
Si vous voulez rajouter un commentaire vous pouvez le faire sur cette feuille.

RESUME

Objectif : Evaluer l'impact des séances d'éducation à la sexualité que des élèves de première dans deux lycées du Pays Voironnais ont pu avoir, ainsi que leurs attentes par rapport à celles-ci.

Matériel et méthodes : Etude descriptive de type prévalence, au sein des lycées Edouard-Herriot et La Martelière de Voiron, auprès des élèves de première durant l'année scolaire 2010-2011.

Résultats : La totalité des élèves éligibles ont été interrogés. Il a été mis en évidence que, d'après les élèves de première interrogés, le nombre de séances d'éducation à la sexualité pendant une scolarité n'est pas celui recommandé par la loi (trois séances par année scolaire). Les élèves sont majoritairement satisfaits de ces interventions. Ils auraient aimé que les sujets abordés suivent une évolution en fonction des classes, et des intervenants appartenant principalement à la santé.

Conclusion : Les élèves semblent satisfaits des (de la) séance(s) qu'ils ont pu avoir, malgré le fait qu'ils aient eu un nombre d'éducation à la sexualité inférieur à celui recommandé par la loi. Ils attendent que les sujets abordés pendant les séances d'éducation à la sexualité suivent une évolution en fonction de leur âge, et souhaiteraient comme intervenants principalement un personnel soignant, mais ne souhaitent pas d'intervenant appartenant au corps enseignant.

Mots clés : éducation à la sexualité, élèves, impact, attentes, loi